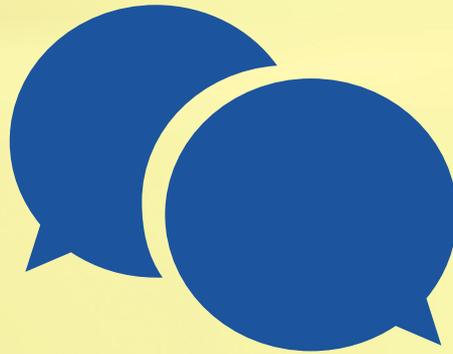




# ARRIVÉE DE L'ENFANT



## INFORMATIONS COLLECTIVES



LA CAF  
EST À VOS  
CÔTÉS



## LES GROUPES D'INFORMATIONS COLLECTIVES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les groupes d'informations collectives sont animés conjointement par la Caf et la CPAM de votre département, et visent à apporter à vous apporter les informations dont vous avez besoin dans une logique d'accompagnement et de prévention.

Ils vous permettent de :



**Rencontrer d'autres futurs parents et des jeunes parents**



**Obtenir des informations sur vos droits, les démarches à réaliser, les modes d'accueil, les services existant...**



**Poser vos questions et recueillir les réponses en direct**



**Échanger et obtenir des conseils d'un professionnel**

## EST-CE QUE JE PEUX PARTICIPER ?

Si vous attendez un enfant ou que vous êtes le parent d'un enfant de 0 à 3 ans, vous pouvez participer aux groupes d'informations collectives organisés régulièrement. Rapprochez-vous de votre Caf pour en savoir plus.

## COMMENT ÇA VA SE PASSER ?

D'autres formes de groupes d'informations collectives peuvent exister sur votre département :



**Groupe de partage** : ils s'adressent aux parents qui souhaitent s'investir dans des temps d'échanges et de partage d'expériences autour de différents sujets tels que l'alimentation, le sommeil, la santé, les émotions ou encore l'entrée à la maternelle



**Groupe spécifique** : ils s'adressent aux parents rencontrant des situations particulières : handicap, grossesse multiple, décès d'un enfant...

## EST-CE QUE JE DOIS PAYER ?

Ces groupes d'informations collectives sont ouverts à tous, gratuits et sans engagement de votre part.

## ET SI JE SOUHAITE EN SAVOIR PLUS ?

- > Rendez-vous sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) pour faire une estimation et une demande de prestation, et avoir plus d'informations sur les offres de la Caf
- > Rendez-vous sur [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr) pour accéder à des conseils pratiques pour les parents au quotidien